Possible cas de maltraitance animale dans un chenil de Lévis

«Ce genre d'endroit ne devrait pas exister, ces chiens ne devraient pas vivre comme ça.»

Par Émeric Montminy et Jean-Simon Bui

Mis à jour le 26 octobre 2022 à 18h59
Publié le 26 octobre 2022 à 18h55



Un possible cas de maltraitance a entraîné la saisie de plusieurs chiens au Chenil La Poursuite, mercredi à Lévis.

Un possible cas de maltraitance a entraîné la saisie de plusieurs chiens au Chenil La Poursuite, mercredi à Lévis.

Des agents du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) se sont déplacés à l'établissement situé dans le quartier Saint-Nicolas depuis que des images montrant des bagarres de chiens, des bêtes amaigries et des installations insalubres ont été partagées sur les réseaux sociaux.

À lire également:

- Les chiens peuvent maintenant prendre le métro
- Un chien pour aider à prévenir les troubles de stress post-traumatique

Le MAPAQ a par ailleurs affirmé que les plaintes déposées contre le chenil étaient fondées et ont procédé à la saisie de 19 chiens. Selon le journaliste de Noovo Info Jean-Simon Bui, il ne s'agirait pas de l'ensemble des animaux se trouvant dans l'établissement. Le Service de police de Lévis était également sur les lieux afin de superviser l'opération.

Les animaux saisis ont été transportés vers un nouveau lieu de recueil et seront «examinés par une équipe de médecins vétérinaires et vont recevoir les soins appropriés», a expliqué le porte-parole du MAPAQ Yohann Dallaire-Boily.

«Ce genre d'endroit ne devrait pas exister»

Shay Lee, une activiste des droits animaux à l'origine des clichés partagés sur les réseaux sociaux, se réjouit de l'intervention du MAPAQ, mais estime qu'elle arrive trop tard.

«Je suis contente, mais je signale cet endroit depuis des années. Quelque chose aurait dû se passer bien avant l'opération d'aujourd'hui. Ça se passe aujourd'hui seulement en raison de la pression du public», a-t-elle confié en entrevue.

Crédit photo: Facebook

«Ce genre d'endroit ne devrait pas exister, ces chiens ne devraient pas vivre comme ça.»

Selon M. Dallaire-Boily, le Chenil La Poursuite pourrait s'exposer à une amende allant jusqu'à 125 000$ et le propriétaire pourrait écoper d'une amende de 2500$ à 65 000$.

Depuis le début des allégations, le propriétaire du chenil nie fermement tout ce qui a été dit. Noovo Info n'a pas été en mesure de le rejoindre pour obtenir une réaction.

Le Chenil La Poursuite est un établissement élevant des chiens de traineau et offre des activités de chiens de traineau.

Voyez le reportage de Jean-Simon Bui dans la vidéo.


Émeric Montminy
Journaliste


Jean-Simon Bui
Chef d'antenne